

Projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine entre Montréal et Longueuil par le ministère des Transports

Dossier : 6211-02-136

Compte rendu de la période d'information publique du 20 novembre 2018 au 4 janvier 2019

La période d'information publique concernant le *Projet de rétablissement de l'enrochement de protection au-dessus du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine entre Montréal et Longueuil* par le ministère des Transports a pris fin le 4 janvier 2019. Conformément au mandat qui lui a été confié le 7 novembre 2018 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets [Q-2, r.23]*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a préparé aux fins de la consultation par le public pendant 45 jours, soit du 20 novembre 2018 au 4 janvier 2019, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports veut rétablir l'énrochement de protection au-dessus du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine en raison de l'érosion subie au fil du temps. L'énrochement minimal à maintenir est de 1,83 m dans la portion comprise entre l'île Charron et Montréal et la profondeur minimale du chenal de navigation de la voie maritime du Saint-Laurent doit être garantie à 11,3 m. La superficie à énrocher représente environ 12 680 m². L'énrochement nécessaire équivaut à un volume d'environ 4 346 m³.

Pour effectuer les travaux, l'initiateur utiliserait une drague ééquipée d'une grue à câble munie d'une benne à roches, trois barges, quatre remorqueurs, un bateau sondeur et un bateau d'appoint. La réception et l'entreposage des pierres s'effectueraient au quai 48 du Port de Montréal, à l'intersection des rues Notre-Dame et Pie-IX, soit à 4 km en amont du site. Les travaux dureraient six semaines entre le 1^{er} août et le 1^{er} décembre, entre 2020 et 2025.

(Extrait du communiqué émis le 20 novembre 2018)

Les préoccupations soulevées

Aucune préoccupation n'a été soulevée que ce soit par téléphone, courriel ou au moment de la séance publique d'information.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Georges-Dor <i>Accès Internet gratuit</i>	2760, chemin de Chambly, Longueuil

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi qu'une liste des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat de la ministre. Cette liste fait l'objet d'un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

La parution des avis publics par l'initiateur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
20 novembre 2018	<i>Le Soleil</i>	
20 novembre 2018	<i>Le Devoir</i>	
20 novembre 2018		<i>Le Courrier du Sud</i>
27 novembre 2018		<i>Le Courrier du Sud</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
20 novembre 2018 Début de la période d'information publique	Médias écrits et électroniques de Montréal	196	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 700 abonnés
26 novembre 2018 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Montréal	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 700 abonnés

La séance d'information

Date	Le lundi 26 novembre 2018 à 19 h 30
Lieu	Centre récréatif Édouard-Rivet, 11111, rue Notre-Dame Est, Montréal-Est
BAPE : Animation	M. Luc Nolet, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Lynda Carrier, coordonnatrice
Initiateur du projet	M. Daniel Donais, directeur général, MTQ M ^{me} Emmanuelle Viau, biologiste, MTQ M. Philippe-Hubert Roy-Gosselin, MTQ
Assistance	4 personnes
Durée	25 minutes

Les relations de presse

Aucun représentant des médias n'assistait à la séance d'information du 26 novembre 2018.

La revue de presse

La Presse Plus, Radio-Canada et la Télévision Rive-Sud ont diffusé l'information concernant la période d'information publique et la tenue de la séance d'information.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 11 janvier 2019

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier
En collaboration avec Lynda Carrier, coordonnatrice